

limite la Ségusiavie, à l'Est, par le Rhône, depuis l'endroit où il reçoit les eaux de la Saône jusqu'à Givors ; à l'ouest par la haute chaîne des montagnes qui sépare aujourd'hui le Forez de l'Auvergne ; au Nord, par le territoire des Eduens, formant dépendance de l'ancien diocèse de Mâcon ; et, enfin, par la Saône. M. Bernard pense que les Ségusiaves ne possédaient rien sur la rive gauche de la Saône, ou du moins n'y possédaient qu'un territoire insignifiant que nous voyons toujours rattaché au Lyonnais.

III. Si la Ségusiavie ne s'étendait pas sur la rive gauche de la Saône, alors je demande de quel peuple et de quelle *Civitas* dépendaient soit le pays occupé par les *Segusiavi* ou *Sebusiani*, soit celui occupé par les *Ambarri* qui, avant la division d'Auguste, existaient dans le département de l'Ain ; puis, de quel peuple ou *Civitas* fit partie le territoire que perdirent, par cette division, les *Sequani* vers le Rhône ? Je demande également quelles furent les limites de la Colonie proprement dite de Lyon, et si cette Colonie, qui avait une vie et une action individuelles, quoique placée dans le territoire des Ségusiaves, ne possédait pas cependant une certaine fraction de pays indépendant de la *Civitas* ségusiavienne, et enfin quelles étaient l'étendue et les limites de ce pays ? Ce sont là des questions que je ne pourrais aborder sans m'écarter par trop de mon sujet, et sur lesquelles j'appelle les méditations des hommes laborieux qui s'adonnent à l'étude de ces travaux ardu, mais intéressants.

IV. Quoi qu'il en soit, la dernière trace que l'on rencontre des Ségusiaves, sous la domination romaine, consiste dans quatre bornes milliaires, que l'on voit encore à Feurs, et dont les inscriptions apprennent qu'elles furent érigées en l'honneur de l'empereur Caius Julius Verus Maximinus, qui mourut l'an 238 de notre ère, après avoir à peine régné trois ans, MAXIMOQUE PRINC. N. CIV. SEG. LIBERA. Tels sont les mots mêmes par lesquels se terminent les inscriptions des deuxième et quatrième colonnes.

Enfin le peuple ou la Cité des Ségusiaves disparut pour faire partie de la Cité de Lyon, à une époque que rien ne détermine, mais